

Ce dimanche 24 avril 1860 qui changea la vie des Fillingeois

L'acquisition de la Savoie et Nice, envisagée par Napoléon III et Cavour à Plombières en juillet 1858 (voir P.C. n° 16, p. 10 à 13) en contrepartie de l'aide militaire française pour la libération de l'Italie du Nord sous domination autrichienne, ne s'est pas réalisée ni immédiatement, ni automatiquement avec l'arrêt de la guerre en 1859. La situation était dans l'impasse et il fallut le retour de Cavour au pouvoir en janvier 1860 et l'arrivée au ministère des affaires étrangères en France de l'énergique Édouard Thouvenel pour débloquer celle-ci.

Le traité de Turin du 24 mars 1860 prévoyait une consultation des électeurs pour exprimer leur adhésion à ce changement de souveraineté.

Le courant d'opinion en faveur de l'annexion devint rapidement majoritaire. Il traduisait l'aspiration des populations savoyardes à bénéficier des bienfaits d'une France puissante et prospère. Les leaders pro-français étaient les notables conservateurs catholiques, le clergé et les milieux d'affaires davantage tournés sur les marchés de Lyon et du Dauphiné.

Les opposants étaient divisés et surtout déçus de la position intransigeante et irrévocable de Cavour dans sa volonté de se séparer de la Savoie et de Nice.

Les uns, traditionalistes, se recrutaient dans la noblesse et les autres étaient surtout des républicains opposés à Napoléon III qui avait fait capoter la Seconde République dans le coup d'état du 2 décembre 1851.

Survint alors un problème dans la Savoie du Nord car une violente agitation se développa en Faucigny, Chablais et Genevois. En effet des pétitions portant 13 651 signatures réclamaient, soit le maintien de ces trois provinces dans le Royaume du Piémont, soit leur union à la Confédération Helvétique.

Deux motivations animaient ces revendications : d'une part, les libéraux préféraient le régime politique des démocrates radicaux qui déterminaient le pouvoir à Genève et dans la plupart des cantons helvétiques. Cette action politique était particulièrement ardente en Faucigny où les vallées de l'Arve et du Giffre entretenaient des relations traditionnellement commerciales avec Genève. D'un autre côté, les paysans de ces régions étaient inquiets comme ceux du

Chablais d'être coupés de leurs voisins helvétiques avec lesquels ils commerçaient leurs produits agricoles, et pourtant, ils étaient tout autant désireux de partager les bienfaits dispensés par la France.

Les radicaux suisses voyaient d'un bon œil ce « *séparatisme* » qui leur aurait permis de réaliser l'agrandissement de leur territoire. Les Anglais hostiles à l'annexion par la France de ce projet, encourageaient les radicaux suisses à contrecarrer l'expansionnisme de Napoléon III.

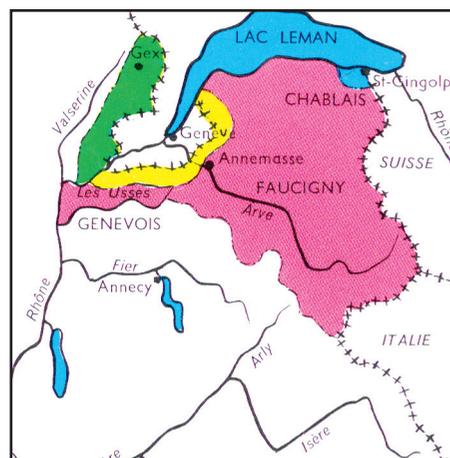
Les partisans de l'annexion furent inquiets de tels agissements soupçonnant même Napoléon III de faiblesse en cédant aux revendications helvétiques.

On craignait en effet qu'une majorité de 'NON' au plébiscite l'emporta dans la Savoie du Nord.

Finalement la solution fut trouvée par l'extension à tout le secteur savoyard sous influence économique de la Suisse des franchises douanières établies pour Genève de 1815-1816.

Cette idée avait déjà été avancée par le député de Bonneville Joseph Jacquier Chatrier et qui préconisait dès 1849 la création d'une grande zone, soucieux qu'il était de garder une unité de la Savoie (l'hypothèse d'une Savoie française et d'une Savoie helvétique était plausible).

La création de la Grande Zone venait



Les Zônes Franches

- Zône sarde de St-Julien créée en 1816 par un traité entre la Suisse et la Sardaigne
- Zône créée en 1815
- Zône sarde de St-Gingolph créée en 1829 par un acte unilatéral du gouvernement de Turin
- Grande zone de 1860, englobant les précédentes dite d'Annexion (3 112km²)